

EMBARQUEZ

LIVRET DE L'INSET DE DUNKERQUE AU SEIN DE LA HALLE AUX SUCRES



Interview de
Vincent Potier,
Directeur général du CNFPT
PAGE 8



L'histoire de la Halle
aux sucres
PAGE 7



À voir à Dunkerque
PAGE 21



BIENVENUE À DUNKERQUE !

L'INSET de Dunkerque est désormais situé dans la Halle aux sucres, sur le môle 1, au cœur des docks, nouveau cœur de ville de Dunkerque.

Coordonnées GPS :
51.037559 N, 2.365856 E

ROUTE

Suivre Dunkerque centre puis les panneaux « Halle aux sucres » ou « Môle 1 ». Vous pouvez stationner au parking gratuit du Môle 1.

TRAIN

Gare SNCF de Dunkerque. Trains TER depuis Lille, Arras.
TGV depuis Paris, Lille.

AVION

Aéroport de Lille Lesquin puis train Lille-Dunkerque.

BUS

Accès par navette gratuite « Môle1 » depuis le centre-ville.
Accès piétons : suivre le fléchage (avec temps) « Halle aux sucres » ou « Môle 1 ».

VÉLO

Pistes cyclables. Location de vélos « dkvelo ».



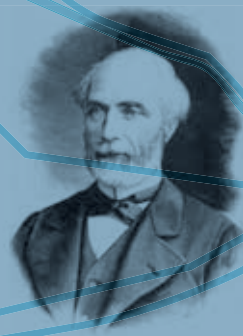
Halle aux sucres - môle 1
9003, route du quai Freycinet 3
BP5251 - 59 379 Dunkerque CEDEX 1
Tél. : 03 28 51 32 10
inset.dunkerque@cnfpt.fr
www.cnfpt.fr

QU'EST-CE QU'UN MÔLE ?

Un môle est assez équivalent à une jetée : c'est une construction portuaire qui sert d'accostage aux navires et dont le but est de servir à l'embarquement et au débarquement des marchandises et/ou des passagers. Les môles du bassin portuaire de Dunkerque sont numérotés dans l'ordre croissant du centre-ville vers la mer. La Halle aux sucres qui abrite l'INSET de Dunkerque est sur le môle... 1 ! ouf ! Ce môle est donc entouré par deux darses, les darses 1 (à droite du môle) et 2.

QUI EST FREYCINET ?

Charles de Freycinet était un homme politique (Président du conseil, ministre) et un ingénieur français (1828 – 1923). Outre son parcours politique de premier plan, ce polytechnicien va contribuer à la mise en œuvre de l'assainissement des villes, à la modernisation des voies fluviales et des écluses.



LE MOT DE LA DIRECTRICE



Toute l'équipe de l'INSET de Dunkerque, institut du CNFPT, est sur le pont pour vous accueillir dans ses nouveaux locaux de la Halle aux sucres, sur le môle 1, au cœur de la cité Jean-Bart. Vous pourrez constater, au cours de votre séjour, que le sens de l'accueil, de la convivialité et du travail bien fait ne sont pas des vains mots dans nos terres « des hauts de France ». Ce livret vous permettra de comprendre le projet qui anime l'ensemble des occupants de la Halle aux sucres, mais aussi les modalités d'usages, les services proposés dans ce lieu.

En effet, ce bâtiment est plus qu'un immeuble regroupant plusieurs administrations publiques. Il fédère tous ses occupants autour d'un learning-center dédié aux problématiques de la ville durable, c'est-à-dire la ville d'un futur proche dans laquelle le vivre-ensemble, dans le respect de l'autre, et de l'environnement sera devenu incontournable.

Le CNFPT est au cœur de ces préoccupations. C'est pourquoi, à travers son réseau des instituts, il est pleinement investi dans ce projet et ce, à double titre. Tout d'abord, la mise en commun, la synergie entre les différentes compétences et expertises des occupants de la Halle aux sucres : le centre de la mémoire, le centre d'interprétation, l'agence d'urbanisme, et deux directions opérationnelles de la communauté urbaine de Dunkerque, autour du learning-center permettront au CNFPT et à travers lui, aux collectivités territoriales, de bénéficier d'une forte expertise dans l'aménagement et le développement durable des territoires.

Mais le projet commun autour de ce learning-center, c'est aussi une nouvelle approche de la formation. À ce titre, le CNFPT dont l'INSET de Dunkerque sera un élément actif, innovant, déclinera différents aspects du fonctionnement du learning-center dans ses propres pratiques. L'usage des technologies numériques, la mise à disposition de ressources formatives en ligne et, sur place, la remédiation, le décroisement des publics, la porosité des lieux, la prise en compte des temps d'apprentissages informels, seront autant de méthodes d'apprentissage que les équipes de l'institut vous permettront d'appréhender.

Profitez de ce lieu pour vous ressourcer, pour acquérir encore plus d'expertise, pour vous construire un nouveau point de vue, et pour apprécier Dunkerque ! Bon séjour.

Sylvie Guillet, Directrice de l'INSET

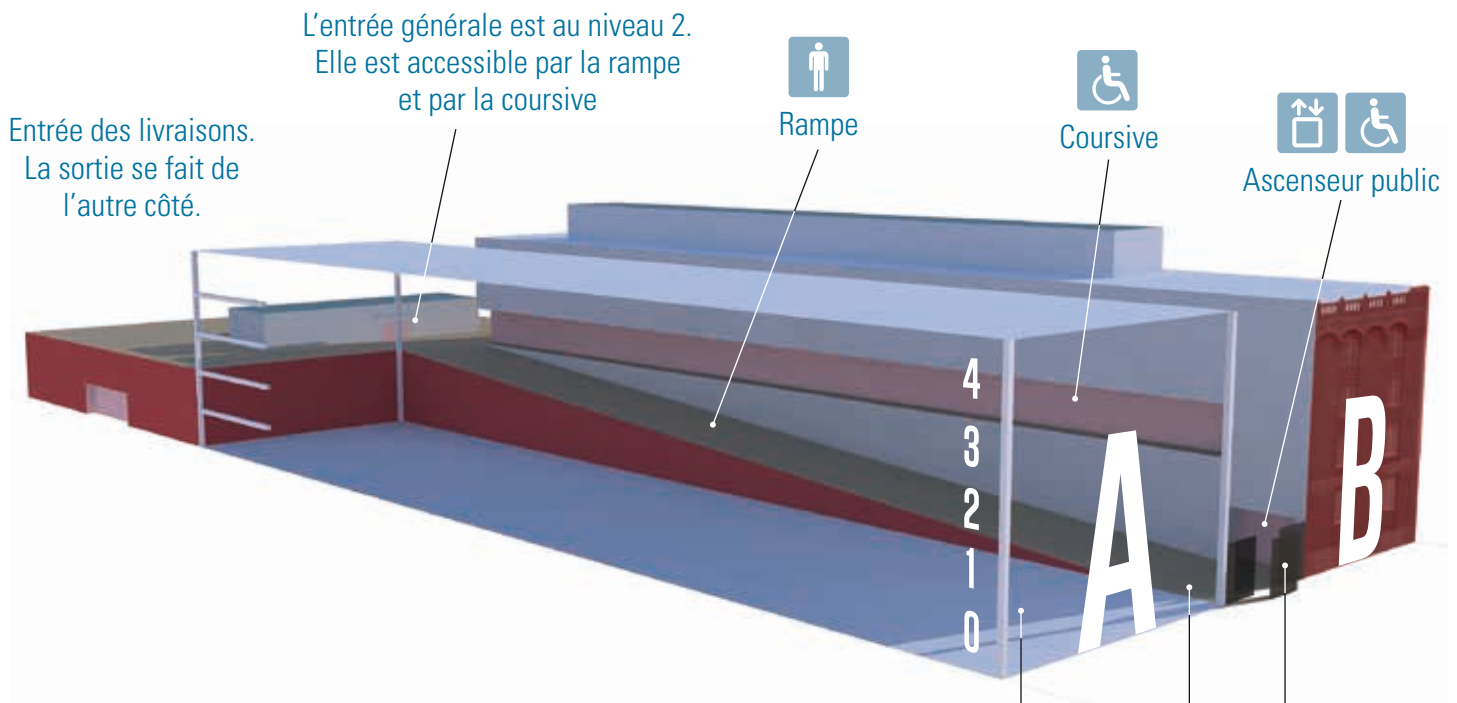
PRÉSENTATION DU BÂTIMENT

L'INSET occupe les étages 1 (formation) et 2 (administration) de l'aile A.

Le geste architectural de Pierre Louis Faloci, consiste en la réalisation d'une « faille » centrale, sorte de découpe du bâtiment. Une rampe piétonne de 10 degrés aboutit au niveau 2 et permet de rejoindre le forum d'accueil du bâtiment situé au niveau 1. Les personnes à mobilité réduite bénéficient d'un ascenseur puis d'une coursive permettant d'éviter la rampe.

Le learning-center, élément central de la Halle aux sucres (toute l'aile B) propose un centre d'interprétation sur la ville durable, un centre documentaire, des salles de recherche, d'étude, de médiation, un portail numérique et un hall d'expositions temporaires.

La Halle aux sucres met à disposition de ses visiteurs un ensemble de facilités : une cafétéria, un restaurant, un auditorium, un forum, une terrasse avec vue sur la ville et le port de Dunkerque.



Horaires d'ouverture de la Halle :
du lundi au samedi, de 9:00 à 19:00.

Learning center

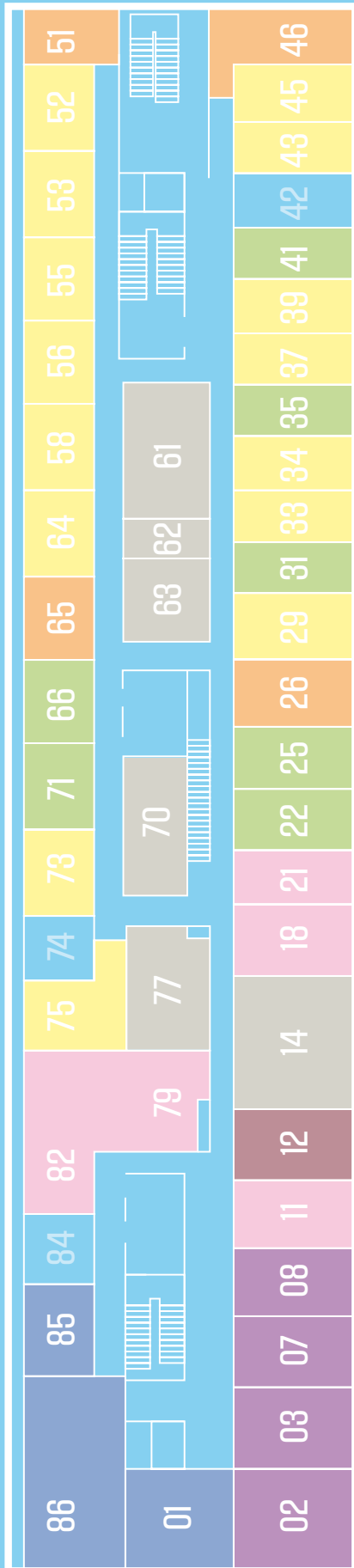
Du mardi au samedi, de 9:00 à 19:00.

Secours et PC de sécurité

Entrée B, rez-de-chaussée.

Salles de cours
de l'Inset
Bâtiment A,
niveau 1

Administration
de l'Inset
Bâtiment A,
niveau 2



Le deuxième étage du bâtiment comprend l'administration de l'institut.

Depuis le premier étage, il est accessible par l'escalier central ou par les ascenseurs et escaliers situés immédiatement après le forum d'accueil.

AILE A, NIVEAU 2

- DIRECTION, DIRECTION ADJOINTE DES RESSOURCES
- SERVICE COMPTABILITÉ – FINANCES
- SERVICE SI
- SALLES DE PAUSE, LOCAUX TECHNIQUES
- SERVICE LOGISTIQUE
- SERVICE C&RF
- SERVICE ADDT
- DIRECTION ADJOINTE DES FORMATIONS



Ce regroupement a pour objectif de créer des synergies positives entre acteurs.

La Halle aux sucres est un bâtiment de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) qui en assure le fonctionnement. L'ambition est de regrouper dans un même lieu, des acteurs qui ont pour vocation de travailler sur la thématique de la ville :

- par les études/le conseil : l'agence d'urbanisme AGUR ;
- par la capitalisation et valorisation de ses archives : le centre de la mémoire ;
- par l'aménagement : deux services de la CUD : la direction environnement/ planification spatiale et espaces naturels, et la direction de l'habitat et de l'aménagement ;
- par la formation : le CNFPT - INSET de Dunkerque.

Cette volonté rejoint l'ambition de la région Nord - Pas-de-Calais, de constituer un réseau de « learning-centers ». L'objectif principal est de favoriser, pour toute la population régionale, l'acquisition de connaissances et le désir d'apprendre tout au long de la vie.

La Halle aux sucres accueille ainsi un des learning-center régionaux consacré à la « ville durable ».

Réhabilité par l'architecte Pierre-Louis Faloci, le parti pris architectural est :

- *de ménager et renforcer la poétique propre de la Halle aux sucres et sa monumentalité ;*
- *d'offrir une première impulsion à la requalification urbaine et paysagère de cette tranche de quartier portuaire ;*
- *de répondre aux exigences fonctionnelles et environnementales d'un équipement du XXI^e siècle.*

L'HISTOIRE DE LA HALLE AUX SUCRES

La Halle aux sucres est issue d'un processus de rénovation d'un ancien bâtiment portuaire. William MAUFROY, Directeur du Centre de la mémoire de la communauté urbaine de Dunkerque situé au rez-de-chaussée de l'aile B raconte la vie du bâtiment dans le port de commerce.



À la fin du XIX^e siècle, le port de Dunkerque, troisième de France, est en pleine expansion. La nécessité de stocker des marchandises oblige la Chambre de commerce à construire un entrepôt réel des sucres indigènes sur le môle 1. Autorisé par le décret du 26 octobre 1895 et approuvé par décision ministérielle du 3 avril 1897, le bâtiment conçu par Jules Denfer, suivi par l'architecte Paul Friesé et réalisé par l'entrepreneur dunkerquois Émile Dubuisson, est bâti à partir d'août 1897, mis en exploitation en novembre 1898 et terminé en janvier 1899. Une surface d'environ 18 000 m² sur quatre niveaux et 119 m de long permet le stockage de 230 000 sacs de 100 kilos. Un deuxième entrepôt identique, mis en service en mars 1902, ne survivra pas au second conflit mondial alors que le premier, endommagé par les bombardements, est remis en état avec une perte de 5 000 m² dans sa partie nord. Après les sucres, la halle recevra des marchandises diverses, du café, abritera le siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque mais avec l'évolution des trafics portuaires, elle est peu délaissée, désaffectée en partie au début des années 1990 et accueillera quelques entreprises jusqu'à sa réhabilitation à partir de 2011, conçue par l'architecte Pierre-Louis Faloci.

De l'activité sucrière au learning-center ...

L'importation et l'exportation des sucres via le port de Dunkerque, sont devenue importante à partir de la moitié du XIX^e siècle. Les départements du nord de la France exportent le sucre de betteraves. La France est d'ailleurs encore actuellement le deuxième producteur mondial avec 33 millions de tonnes par an. Il s'agit de la première culture industrielle de l'hexagone.

Dès le consulat, les importations de sucre de canne sont également importantes. Les Antilles, l'Amérique latine fournissent le plus gros des marchandises via les ports marchands français dont Dunkerque. Vers 1837, les négociants et armateurs dunkerquois réalisent des études afin de comparer les coûts entre ces importations, notamment de la Guadeloupe, et les exportations depuis les raffineries du Nord. Différents règlements et décrets vont réguler le commerce du sucre et habiliter les différents ports et entrepôts à même d'en réaliser le stockage et le commerce. Voilà pourquoi, dans différents ports maritimes et fluviaux, on trouve encore des entrepôts des sucres (Lille, Dunkerque, Bruges...). La Halle aux sucres, de Dunkerque sert essentiellement au sucre « indigène », provenant des quatre départements du nord de la France : Nord, Pas-de-Calais, Aisne et Picardie. Les raffineries progressent en effet rapidement dans leur art à partir des années 1820 pour arriver à une qualité de produit égale par rapport aux « sucres des colonies ».

Différents « impôts sucres » sont alors discutés à l'assemblée afin de garantir la pérennité de cette industrie agricole française. Le port de commerce est alors « connecté » au réseau fluvial du nord de la France grâce à une écluse située au fond de la darse 1. C'est cette écluse que vous franchissez, entre la gare SCNF et l'entrepôt des sucres. L'écluse de la darse 1, située entre la ville et le môle 1 (môle de la Halle aux sucres!) est construite entre 1874 et 1880. Officiellement inaugurée le 31 octobre 1880, cette écluse de 38,50 mètres de long et 6 mètres de large assurait le passage des péniches flamandes de 300 tonnes. Fortement endommagée durant l'occupation allemande, elle est sommairement réparée à la libération en attendant sa remise en état complète à partir de 1957. Toute la partie de l'ouvrage située du côté de la darse est alors entièrement reconstruite et dotée de vantaux (portes) neufs de 6,50 tonnes, pour 3,35 mètres de long et 7,70 mètres de haut. Le sas est même rallongé de 4,50 mètres pour accueillir des unités fluviomaritimes de plus gros gabarits. Rouverte au trafic le 16 mars 1959, cette vieille dame est aujourd'hui toujours en activité, contrairement à sa petite sœur construite au bout de la darse 2 en 1890. Celle-ci n'a en effet pas survécu au développement du port Ouest et à la montée en puissance de l'écluse de Mardyck. De nos jours, le trafic du sucre ne se fait plus par le réseau fluvial. L'écluse de la darse 1 sert à d'autres transits : pondéreux, tourisme.

VINCENT POTIER

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CNFPT



Quelles ont été les ambitions du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), à participer à ce projet d'emménagement d'un des Instituts du CNFPT dans la Halle aux sucres ?

L'emménagement dans les locaux de la Halle aux sucres, c'est avant tout la rencontre de deux projets parfaitement cohérents, l'inscription du CNFPT dans une logique de relation inédite, et aussi la volonté d'un travail partenarial sur une thématique aujourd'hui incontournable de l'environnement territorial, le concept de « ville durable ».

Cohérence sur le lieu même, le CNFPT ayant engagé dans son projet national de développement, une politique patrimoniale résolument tournée vers l'éco-responsabilité. Ce projet de la Halle aux sucres (proximité d'une gare, sobriété énergétique du bâtiment) répondra donc en de nombreux points à cette exigence qui, au CNFPT, se matérialise par des réalisations concrètes : toutes les structures ont ainsi réalisé leur bilan carbone, tant pour la qualité des constructions (isolation, énergie...) que pour les usages (déplacements des stagiaires, gestion des déchets...).

Cohérence encore sur l'outil de territorialisation de notre action que représente ce projet : en rejoignant la Halle aux sucres, le CNFPT continue à ancrer son action au cœur des territoires, dans ses réalités, au centre même des politiques publiques, des métiers et des femmes et hommes qui font le service public. Il faut ici souligner la singularité d'avoir une entité du CNFPT, en l'occurrence un institut, dans un même lieu d'exercice et de vie commune qu'une collectivité territoriale. La

proximité de notre établissement avec les collectivités et l'ensemble des acteurs des politiques publiques territoriales est un enjeu essentiel de notre action : voilà bien une fantastique occasion d'œuvrer ensemble d'une façon différente, dans une relation de proximité productrice d'un sens nouveau.

Cohérence enfin quant à la possibilité offerte en ce lieu d'expérimenter, de chercher, de produire ressources et innovations : le CNFPT a engagé depuis plusieurs années maintenant une démarche globale de modernisation de son rapport aux apprentissages, de son ingénierie de formation et pédagogique, mais également de spécialisation et d'expertise.

La Halle aux sucres, et notamment à travers l'ambition du programme du learning-center, est envisagée comme un lieu permettant de questionner plus encore nos pratiques au bénéfice de l'ensemble de l'établissement et donc, du développement des compétences des agents territoriaux.

Quelles seront les « attentes » du CNFPT autour de la mise en œuvre de cet équipement ?

La mobilisation d'entités et d'acteurs différents autour d'une problématique majeure du développement territorial est assurément l'une des attentes majeures du CNFPT. Ce pôle d'expertise thématique, rassemblant des professionnels de la ville durable, contribuera à nourrir nos réseaux, alimenter notre veille interne (dans la prolongation des travaux du Grenelle de l'environnement, sur l'engagement vers la transition énergétique et écologique...).

Au titre d'une relation « gagnant-gagnant » et donc en contrepartie d'une participation engagée de notre établissement aux travaux, il permettra de consolider l'expertise du CNFPT sur les politiques territoriales de développement durable pour produire une offre de services au plus près des besoins du monde territorial.

Notre participation au projet a également pour objectifs d'amplifier notre connaissance des métiers et des politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires, de s'inscrire résolument dans des démarches prospectives, de confronter les approches et points de vue mais aussi de bénéficier de ressources produites en commun.

Que peut apporter le CNFPT à ce projet ?

Le CNFPT pourra contribuer au rayonnement de la Halle aux sucres et de son learning-center, par la dimension nationale qui est la sienne, son statut de structure déconcentrée présente dans tous les territoires de France métropolitaine et d'outre-mer, et par le travail de mise en réseau qu'il conduit entre professionnels des collectivités, universitaires, chercheurs, agents des trois fonctions publiques.

Le public d'agents territoriaux accueilli quotidiennement en formation à l'INSET sera également l'un des éléments déterminants de la vie de ce nouveau lieu. Le CNFPT entend bien créer, en lien avec ses nouveaux partenaires, une dynamique particulière d'intégration de ce public dans l'animation de la Halle aux sucres. De nouveaux environnements d'apprentissage seront possibles avant, pendant et après les temps de formation grâce

aux passerelles permises entre stages de formation, événementiels, à l'accès aux ressources du learning-center, à des expositions, à des temps de formation plus ou moins formels.

L'expérience du CNFPT en matière de formation professionnelle et de pédagogie pour adultes est en ce sens d'un réel intérêt pour la réussite de ce projet collaboratif.

La politique partenariale du CNFPT (les coopérations sont nombreuses : ministères, différentes agences de l'État, universités, associations et réseaux professionnels, réseau des écoles de service public) pourrait aussi, à terme, servir le projet de la Halle aux sucres, tout particulièrement dans la logique de construction de ressources.

Enfin, notre engagement dans l'éco-responsabilité (bilans carbone, plans de déplacements des stagiaires, des agents) sera un atout pour la Halle aux sucres.

Quels seraient les connexions, les échanges possibles avec toutes les autres structures du CNFPT ?

Le CNFPT, c'est un siège à Paris, 34 structures en région, une organisation interrégionale, un réseau des instituts, de nombreuses communautés de travail interne (communication, documentation, e-ressources...).

Tous les savoir-faire des agents, des structures sont donc régulièrement partagés, évalués, capitalisés... Les différentes pratiques expérimentées à la Halle aux sucres, par l'intermédiaire de notre institut à Dunkerque, pourraient donc, dans un second temps, facilement innover ces différents réseaux et augmenter et enrichir les travaux de nos différentes directions.

C'est aussi pour cela que le CNFPT participera directement au conseil d'orientation de la Halle aux sucres. Ari Brodach, le directeur du développement durable du CNFPT en sera membre et Sylvie Guillet, directrice de l'INSET de Dunkerque participera au comité formation du learning-center.

Les structures présentes dans la Halle aux sucres, les directrices et directeurs des structures voisines de l'inset de Dunkerque témoignent de leur collaboration au projet de learning-center « ville durable »

INTERVIEW

PHILIPPE DEFURNES

CHEF DE PROJET DE LA HALLE AUX SUCRES



Le regroupement dans la Halle aux sucres donne du sens au projet de learning-center.

Pourquoi la communauté urbaine de Dunkerque a fait le choix d'avoir un tel équipement sur son territoire ?

La communauté urbaine de Dunkerque est engagée de longue date dans des politiques publiques répondant aux objectifs du développement durable. Le projet de la Halle aux sucres, construit à l'origine sur la volonté de conserver et mettre en valeur la mémoire urbaine de l'agglomération, a évolué au début des années 2010 pour s'inscrire dans le cadre de la création d'un réseau de « learning-centers » thématiques, initié par la Région Nord - Pas-de-Calais. Cet équipement contribuera au rayonnement du territoire. Il présente l'intérêt de sauvegarder un élément du patrimoine portuaire de Dunkerque, ainsi que d'impulser une nouvelle activité sur le môle 1, auquel les habitants, et notamment les travailleurs du port, sont très attachés.

Pourquoi avoir choisi une thématique forte autour de la ville durable ?

Parce que cela rejoint les préoccupations et les politiques de la CUD pour son territoire, visant d'une part à privilégier le renouvellement de la ville sur elle-même et à renforcer les centralités, et d'autre part à assurer aux habitants une excellente qualité de vie en ville, notamment sur le plan des services, de

la relation aux autres, de l'accès à la culture, ... Il faut bien entendre la thématique « ville durable » dans sa dimension « aménagement » comme dans sa dimension sociétale : les expériences menées dans l'agglomération dans ces deux domaines sont tout à fait significatives. Le « learning-center », qui a une vocation bien plus large que de mettre en valeur les savoir-faire de la CUD, trouve pleinement sa place dans l'agglomération, qui plus est, dans un site de renouvellement urbain, à l'articulation entre la ville et son port. Le learning-center est un lieu de diffusion des savoirs, mais aussi et surtout un lieu d'échange, de production ; la thématique de la ville durable pose, entre autres, la question de la construction de la ville de demain et cette question s'adresse à tous : aux praticiens, aux décideurs, aux professionnels, au monde économique ainsi qu'au monde de la formation, mais aussi aux habitants, aux citoyens. La richesse de cette thématique, interdisciplinaire et concernant le quotidien de tous les usagers de la ville, mérite que Dunkerque Grand Littoral, en tant que collectivité, s'attache à y consacrer un équipement, une programmation et une offre publique dynamique et innovante.

Comment s'est construit le partenariat avec la Région autour du learning-center ? Quelles en sont les motivations ?

Il s'est construit principalement autour du «learning-center», lieu ressources ouvert à tous permettant l'accès à la connaissance disponible (sur la ville durable) sous toutes ses formes, et notamment au travers du numérique.

Deux points méritent d'être soulignés: le regroupement, dans la Halle aux sucres, de différents partenaires (INSET, Agence d'urbanisme, Archives d'agglomération, services opérationnels de la CUD) donne du sens au projet de «learning-center», en ce sens que celui-ci fédère les initiatives prises par chacun dans les domaines de la ville durable, sur des métiers différents. Par ailleurs, si les «learning-centers» sont des démarches dédiées en priorité à la formation, à la recherche, au transfert de compétences, la CUD a souhaité y ajouter une dimension forte, tournée vers le grand public. Les actions de médiation culturelle y seront donc importantes. La Région a retenu ces trois dimensions (médiation, formation, et recherche). Elle privilégie les deux dernières, porteuses de liens avec le monde de l'enseignement et le monde de l'entreprise, tout en suivant l'ensemble du projet, qui se traduit chaque année dans le cadre d'un programme de travail qui lui est présenté.

Un protocole de coopération entre la CUD et la Région formalise cet engagement autour du «learning-center». Au plan local, des instances de gouvernance (et notamment un comité d'orientation) sont mises en oeuvre.

La Halle aux sucres en 2025... Comment l'imaginez-vous ? Quelles pourraient être les problématiques qui y seraient alors traitées ?

Les thèmes liés à la «ville durable» sont très nombreux, les champs d'investigation très vastes. Tout en gardant une base généraliste la plus exhaustive possible sur le sujet, le «learning-center» et ses partenaires devraient être amenés à dégager quelques axes thématiques forts, lui permettant d'être mieux identifié. On peut envisager par exemple l'axe «ville industrielle et portuaire» (durable), ou la ville de la transition énergétique. Ces orientations restent à valider. Notre volonté de gagner en lisibilité nous amènera également à nous intéresser en priorité au périmètre de l'Europe du Nord-Ouest. Dans cet espace très urbanisé, les exemples de villes durables ne manquent pas. Au travers de ses coopérations transfrontalières, la CUD peut tout à fait y jouer un rôle majeur.

Que pensez-vous de la présence d'un institut du CNFPT dans la Halle aux sucres ? Quels apports ? (dans les deux sens).

Le CNFPT, au travers de l'INSET, assurera une dimension majeure de la construction de la ville de demain, celle de la formation des cadres territoriaux des collectivités locales, qui sont en première ligne, aux côtés de leurs élus, sur ces questions. Cette dimension s'inscrit en complémentarité des autres missions présentes dans la Halle aux sucres (observation et prospective, histoire et mémoire urbaine, réalisation de la ville de demain, ...). La présence de l'INSET doit pouvoir ren-

forcer la synergie attendue entre les partenaires présents, d'une part, et élargir d'autre part, les approches qui sont proposées aux stagiaires accueillis, ne serait-ce que au travers de l'accès libre qui leur sera donné aux espaces de médiation et de documentation. Une convention formalise ce partenariat entre la CUD et le CNFPT.

La ville durable : renforcer la synergie entre les partenaires de la Halle aux sucres

THIERRY PAQUOT

PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA HALLE AUX SUCRES

La gouvernance de la Halle aux sucres regroupe différents comités (animation, formation, ...). Un comité scientifique a en charge la définition des contenus qui seront proposés dans le bâtiment. Le président du comité scientifique nous commente les choix opérés et les animations prévues



Comptez vous assurer l'animation du comité scientifique et les liens avec les autres comités ?

La question environnementale est neuve et n'est guère partagée. Il ne suffit pas de trier ses déchets, de prendre son vélo et de manger bio pour transformer le monde hérité du productivisme en un territoire écologique ! En ce qui concerne les milieux urbains, le déficit aussi bien théorique qu'expérimental se révèle énorme. J'attends beaucoup de ce « centre de ressources » consacré à l'écologie des lieux. Le Comité d'orientation comprend onze membres (écologue, architecte, artiste, philosophe, urbaniste, géographe, politiste,...) et va pour deux années indiquer les principales pistes à ouvrir pour la Halle aux sucres. N'oublions pas que notre maître-mot est « écologie ». Ernst Haeckel qui forge ce terme en allemand à partir du grec en 1866, le définit comme étant les relations qui se nouent entre les éléments constitutifs d'un même ensemble. Pour le dire autrement, une démarche écologique vise l'étude des processus transversaux de n'importe quelle situation associant l'humain au vivant. Ainsi, si j'observe une rue d'un point de vue écologique je dois l'analyser à partir des relations que j'y repère et non pas me contenter de la décrire comme elle s'offre à ma vue. Ce comité entretiendra des relations

étroites avec les deux autres (le comité « Formation » et le comité « Recherche et valorisation » avec des chercheurs, des architectes et des « vulgarisateurs »).

Quelles seront les premières thématiques travaillées dans la Halle aux sucres ? Et pourquoi ces choix ?

Le centre de ressources, outre ses bibliographies numériques accessibles de partout et ses publications « papier » à consulter sur place, offre au visiteur deux expositions, l'une « permanente » qui l'informerait sur ce qu'est une ville écologique et une exposition « temporaire », dont la première porte sur les enfants dans la ville, « La ville récréative » (novembre 2014/mars 2015). Les thématiques, du moins, c'est mon intention, doivent tenir les deux bouts : la théorie et l'expérimentation.

En quoi ces choix questionnent la société actuelle, notamment autour de la thématique centrale de la ville durable ?

Ces choix répondent aux attentes des habitants qui veulent savoir comment « mieux vivre » en réduisant leur empreinte environnementale, en consommant « mieux », en appliquant dans chacune de leur décision, le principe de la « juste mesure », ce qui n'exclut pas le plaisir ou la gourmandise !

Toute la difficulté est de délimiter le territoire concerné par ces expérimentations. Un quartier « vertueux » au sens « écologique » sera vite parasité par les pollutions venues d'ailleurs ! Il faut donc, imaginer des « bio-régions » qui tentent de soigner les relations, dont je parlais tout à l'heure, entre tous les éléments qui lui permettent de vivre. Parler de « ville durable » ne suffit pas, car la ville n'est pas une île, elle n'existe pas seule, elle appartient à un territoire plus large qui la submerge, vous le savez mieux que moi, les « à-côtés » des petites villes que le train traverse depuis Lille jusqu'à Dunkerque sont urbanisés, leurs habitants sont des citadins-sans-ville, néanmoins ils participent autant que ceux qui résident en ville à la qualité environnementale de ce territoire.

La Halle aux sucres en 2025 ... Comment l'imaginez-vous ? Quelles pourraient être les problématiques qui y seraient alors traitées ?

Les futurologues se trompent toujours, ils attribuent à la technique, la marque du progrès et imaginent un avenir proche où les gens n'auront plus de maladies graves, ils iront encore plus vite que le TGV, ils accéderont à toutes les données numériques et sauront tout sur tout, ils vivront dans des gratte-ciel de 2 000 mètres, etc. Tout cela ne se fera pas. L'exode urbain va continuer. L'accélération sera de plus en plus articulée à une autre vitesse, la lenteur. La santé ira de pair avec l'alimentation et l'exercice, etc. En 2025, la question existentielle sera toujours celle du « pourquoi » de notre séjour

terrestre. Quelle écologie temporelle faut-il imaginer ? Le chômage endémique obligera le partage du travail (la loi des 16 h de travail hebdomadaire sera votée en 2022) et surtout la pratique de la multi-activité.

Le positionnement géographique de la Halle aux sucres, dans un des grands carrefours européens, mais aussi au sein d'un territoire urbain, maritime et industriel ... quelle(s) opportunité(s) ?

L'ouverture de ce premier centre de ressources (learning-center) consacré à « l'écologie des villes et des territoires urbanisés » est une incroyable opportunité pour Dunkerque et la région Nord - Pas-de-Calais. Pour la première fois, les informations sur une telle problématique seront rassemblées, triées, analysées et mises à la disposition de tout demandeur. Repérant les « manques », le centre pourra impulser de nouvelles recherches et encourager de nouvelles initiatives. C'est aussi une responsabilité qui dépasse la région et vise l'Union européenne. Il n'est plus possible d'urbaniser la terre comme au temps de la ville productiviste. La rupture à accompagner et à orienter est telle que parfois le vertige me prend. Le fait que ce centre soit dans un port est bon signe, il deviendra un phare qui prévient des dangers, il donnera l'alerte !

Que pensez-vous de la présence d'un institut du CNFPT dans la Halle aux sucres ? Quels apports ? (dans les deux sens)

Je connais mal le CNFPT, et je ne vous dirais pas que c'est super... cela ressemblerait trop à de la flatterie. Par contre, je suis persuadé qu'un centre de ressources sans lien avec la formation est comme un vélo sans chaîne. Alors oui, la présence du CNFPT est un atout pour le centre et réciproquement. « Réciproquement » est un mot de l'écologie, de ces fameuses relations et interactions qui font et défont les écosystèmes, les alimentent et les magnifient.

Propos recueillis le 8 mars 2014.

Un centre de ressources sans lien avec la formation est comme un vélo sans chaîne. Alors oui la présence du CNFPT est un atout pour le centre et réciproquement

DENIS CRISTOL

DIRECTEUR DE L'INGÉNIERIE ET DES DISPOSITIFS DE FORMATION DU CNFPT



Denis Cristol, directeur de l'innovation à la direction générale adjointe du CNFPT chargée du développement des formations, a travaillé sur les fonctionnalités d'un learning-center au travers séminaire d'exploration pédagogique pour une trentaine de chefs de projets, directeurs de formation et cadres du siège du CNFPT. Il a imaginé lors de séminaires d'études quelles seraient les fonctionnalités d'un centre de formation dans le futur. Six fonctionnalités ont été identifiées ainsi que des recommandations pour les faire émerger.

Offrir des formations efficaces et vivantes combinant différentes modalités pédagogiques.

Des modalités variées ont été testées, lors du séminaire d'exploration pédagogique (classe virtuelle, cercle de lecture, visite de lieux innovants, conférence, travail en groupe, fablab, co-design), partant de l'expérience des uns et de l'exposition à des exercices, investissant sur la capitalisation, la diffusion et le partage de méthodes pédagogiques. La variété pédagogique ressort positivement sur les apprentissages et plaide pour la promotion d'une diversité de pratiques.

Recommandation : *La variété de méthodes pédagogiques, le déplacement des participants, la construction par soi-même de son projet d'apprentissage et de ses contenus sont plus motivants pour apprendre et marque les esprits (de nombreuses séquences pédagogiques ont été imitées par la suite). Il faut donc profiter de la dynamique d'installation d'un learning-center pour poursuivre la diversification des méthodes.*

Accélérer la transformation du rapport au savoir par les moyens technologiques.

Cette dimension est apparue tout au long du séminaire, à la fois comme un soutien aux travaux, une aide dans la recherche d'informations, mais également un moyen de transmission, d'échange et de découverte par soi-même.

Recommandation : *Renforcer la place des technologies et la formation aux compétences utiles au déploiement de leurs usages. Renforcer l'offre relative à l'apprendre à apprendre et à la littératie numérique pour tous, aider à la construction d'espace personnel d'apprentissage. Il faut donc développer de nouvelles formations et approches pour consolider des compétences d'apprendre à apprendre. Le learning-center peut être un lieu ressources sur l'apprendre à apprendre, un espace qui soutient l'auto-apprentissage.*

Individualiser les parcours et positionner en complémentarité l'apprenant et le formateur.

Les explorations de maquettes de centre de formation, le mélange de participants et de centre d'intérêts se sont avérés nécessaires à plus de transversalité et plaident pour une accélération de l'individualisation et de la transversalité des approches.

Recommandation : *Poursuivre l'individualisation des formations, en améliorant les enchaînements et les liens entre elles. Un learning-center gagnerait à faciliter les pédagogies de grands groupes, offrant plus de possibilité pour modulariser et faire en sorte que chacun se retrouve dans son besoin.*

Rendre les espaces aux apprenants.

Le séminaire a été particulièrement riche en découverte d'espaces différenciés, permettant une multifonctionnalité, des temps en petits ou en grands groupes, des temps plein d'énergie et des temps de travail personnel, des espaces où l'on construit des projets, et des espaces où l'on rencontre les autres.

Recommandation : *Penser les espaces modulaires avec de bonnes qualités acoustiques pour favoriser des modularités spatiales beaucoup plus fortes (passage rapide de grand à petit groupe), tout en tenant compte des questions de fluidité, de sécurité. Il faut intégrer, dans les commandes faites aux architectes pour bâtir un learning-center, le souci des usages pédagogiques proposés par les lieux : modularité des espaces, variété des usages, connectivité.*

Favoriser la démultiplication des interactions.

La variété des intervenants (experts, pairs, témoins, autres participants) permet une stimulation plus forte et un croisement d'angle de vue. C'est un effet de découverte de nouvelles perspectives.

Recommandation : *La formation d'un groupe en relation avec un seul intervenant peut s'enrichir de relations d'équipe apprenante à équipe intervenante, qui incluent plus largement les fonctions d'appuis, d'assistance, les témoignages extérieurs et les expertises. Un learning-center peut être une occasion d'organiser des équipes intervenantes multidisciplinaires et pas seulement mettre en avant un intervenant.*

Faire alterner mise en action et réflexion.

L'entrée par la pédagogie de l'action et des problèmes concrets peut être alternée de temps de mise à distance et de réflexion. L'inversion du schéma théorie/pratique avec un schéma pratique/théorie offre des perspectives de renouvellement.

Recommandation : *Ne pas avoir pour seule référence pédagogique que la pédagogie par objectif (type offre catalogue, associant un objectif à atteindre avec un contenu), mais construire le cadre de sa formation en partant de pratiques des participants. Un learning-center peut être une occasion de développer la maîtrise d'usage en laissant aux participants, la possibilité de construire tout ou partie de leur formation et de leur savoir.*

La place d'un tel équipement dans la formation professionnelle des territoriaux peut jouer trois fonctions :

Un espace actif d'apprentissage : être un point de rencontre, soutenir les motivations individuelles et collectives, être un lieu d'expérimentation, être un espace d'élaboration collective, faciliter la convivialité, favoriser la créativité ;

Une connexion avec l'extérieur : être une passerelle plutôt qu'un espace clos, espace ouvert en dialogue constant avec les collectivités et une variété de partenaires, hybridation de finalités éducative, politique, sociale, artistique ;

Un noyau central d'un écosystème d'apprentissage et d'innovation : point d'ancrage d'une vision thématique, abri de nouvelles pratiques, mise à disposition en libre accès de ressources (technologie, visio), aide

experte à des projets de la ville, incubateur à projets de formation, laboratoire des usages.

Les connexions possibles entre un learning-center (et ses innovations pédagogiques), et le CNFPT peut être un lieu accueillant et stimulant pour les innovations pédagogiques, un lieu d'expérimentation, une caisse de résonance. Pour réussir cela, le lieu devrait être connecté à la coopérative pédagogique dont l'une des missions pourrait être de proposer de nouvelles idées et d'être le réceptacle et le diffuseur des nouvelles pratiques pédagogiques.

Il s'agirait pour cela d'organiser une captation des moments forts, de filmer les réalisations et de mettre dans un format pédagogique homogène les pratiques développées, par exemple sous forme de vidéo ou de fiches pédagogiques.

L'APPORT DU CNFPT À CE PROJET

Le CNFPT peut apporter :

- un savoir-faire pédagogique ;
- des flux de visiteurs sur site : apprenants, intervenants ;
- des ressources issues de sa participation à un réseau national : mise en relation, expertises métiers ;
- une participation financière à des projets ;
- ses ressources humaines ;
- des ressources de sa coopérative pédagogique.

WILLIAM MAUFFROY

DIRECTEUR DU CENTRE DE LA MÉMOIRE

Le Centre de la mémoire est un service public d'archives agissant à l'échelle de la communauté urbaine de Dunkerque.

Un service d'archives, c'est conjointement un service de l'administration, garant de la conservation des actes et de la transparence administrative, et un service culturel capable d'exploiter les matériaux de l'histoire ancienne et contemporaine.



Une stimulation structurante

Quelles sont les ambitions du Centre de la mémoire à rejoindre la Halle aux sucres ?

La Halle aux sucres nous offre une opportunité rare de croisement des savoirs et des initiatives avec des acteurs publics aussi complémentaires que différents. J'y mets volontiers l'accent sur l'exploration prospective de formes actualisées de l'action publique que cette proximité va permettre et que j'ai, à titre personnel, l'ambition de stimuler et pourquoi pas d'inventer !

De votre côté, que pensez-vous pouvoir apporter au projet ?

Compétence, technicité, expertise et invention au service de la performance collective et de l'actualisation des pratiques... pour commencer !

La Halle aux sucres en 2025 ... Comment l'imaginez-vous ? Quelles pourraient être les problématiques qui y seraient alors traitées ?

L'ambition politique de l'établissement porte en particulier sur l'éducation populaire au développement durable en lien à un pôle d'expertise au service des territoires et de l'étude. À l'horizon de dix ans, j'y perçois le rythme perpétuel et mellifère d'une ruche où reines et ouvrières ne laisseront pas se poser le bourdon. Les problématiques sociales et environnementales aujourd'hui prégnantes auront sans doute gardé une part d'actualité entre les modalités de la démocratie participative et le réchauffement climatique. Je suis enclin à m'y muer en héraut du pilier structurel du développement durable que l'on identifie dans la Culture. Si la sortie du nucléaire venait à nous imposer son champ d'investigation, je n'y verrai en outre aucun inconvénient.

Que pensez-vous de la présence d'un institut du CNFPT dans la Halle aux sucres ? Quels apports ?

Ah, il nous faudra bien vivre avec... Mais dans la ligne des ambitions énoncées, j'y vois au réel une stimulation structurante : mes équipes vont spontanément accroître leurs projections pédagogiques et les ambitions de transmission dans la complicité de leur coloc' partenaire. En miroir, l'INSET dont la veille sur les initiatives est permanente, va trouver un accès privilégié à nos fonctions, nos ambitions et nos réalisations. Le conseil scientifique de la Halle nous offrira une tribune et un champ d'expérience à partager que nous saurons ensemble mettre à profit.

Cela va permettre d'expérimenter dans les pratiques professionnelles et avec une complémentarité intellectuelle évidente des modalités nouvelles : l'action publique, dans nos responsabilités respectives, compose notre argument commun. Nous ne manquerons pas l'occasion de faire éclore les bourgeons neufs d'une décentralisation fondatrice et aujourd'hui trentenaire.

FRANCK MERELLE

DIRECTEUR DE L'AGUR, AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE



Quelles sont les ambitions d'une agence d'urbanisme comme l'AGUR à rejoindre la Halle aux sucres ?

À la demande de la communauté urbaine il y a une dizaine d'années, l'AGUR a animé la réflexion initiale sur l'opportunité de rapprocher, dans ce bâtiment patrimonial, plusieurs structures impliquées dans les domaines de la gestion et du développement urbain. Il s'agissait, et cette ambition est restée, de fédérer de multiples initiatives locales pour atteindre un effet de masse, renforcer la qualité des actions menées par chacun et donc, *in fine*, permettre un rayonnement plus large. Ce projet vise à croiser les talents d'origines disciplinaires différentes pour innover et se démarquer.

Du côté AGUR, que pensez-vous pouvoir apporter au projet ?

Tout d'abord nos compétences et notre expertise, puisque l'agence regroupe des professionnels de différentes disciplines de l'urbanisme et ce que nous produisons, que ce soit en termes d'analyses, de productions (études, publications, expositions...), d'animation (rendez-vous de l'AGUR) et aussi notre savoir-faire en matière d'éducation populaire et de médiation. Enfin, notre réseau avec, au premier rang, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (la FNAU) dont le rapprochement rue Joubert à Paris, avec d'autres associations d'élus constitue une opportunité pour le projet.

La Halle aux sucres en 2025... Comment l'imaginez-vous ? Quelles pourraient être les problématiques qui y seraient alors traitées ?

Dix ans c'est le temps qu'il faudra sans doute pour que ce lieu devienne un lieu incontournable tant sur le plan national qu'international. Pour cela, il doit devenir un lieu de ressources mais aussi et surtout de rencontres, d'échanges... de médiation et de production de la ville.

Quant aux problématiques qui pourraient y être traitées, il me semble qu'il y a les incontournables liés aux changements climatiques, à la gestion des ressources (l'eau, l'énergie, l'espace)... mais aussi la question des échelles de territoire qui évolue sans cesse et le rapport au temps qui est, de mon point de vue, trop souvent absent de nos réflexions.

Que pensez-vous de la présence d'un institut du CNFPT dans la Halle aux sucres ? Quels apports ? (dans les deux sens)

C'est pour nous l'occasion de toucher un autre public venant de l'extérieur et de rayonner ainsi plus largement. C'est également l'opportunité pour l'INSET de faire appel aux compétences de l'agence dans différents domaines que sont l'aménagement, l'observation et la prospective, le tourisme, la mobilité, la participation des habitants... et d'enrichir le contenu des formations qu'il dispense.

Nous imaginons également organiser ensemble des événements et mutualiser nos ressources, comme nous le faisons également avec le Centre de la mémoire.

Un lien incontournable sur le plan national et international

ANNICK TUAL

DIRECTRICE DE LA DIRECTION ENVIRONNEMENT ET PLANIFICATION SPATIALE ET ESPACES NATURELS, DIRECTION DE LA CUD



La Halle aux sucres : un espace collaboratif ouvert sur la ville

Quelles sont les ambitions de votre direction à rejoindre la Halle aux sucres ?

Au sein de la Halle aux Sucres, la DEPSEN peut être amenée à participer à la définition du concept même de ville durable, à interagir sur les évolutions de conception et de perception du territoire, à s'appuyer sur la capitalisation des savoirs pour expérimenter de nouvelles pratiques pour habiter le territoire. Au cœur de la fabrique de la ville, il s'agit de s'appuyer sur l'outil Halle aux sucres pour créer un dialogue permanent avec les habitants et usagers du territoire sur les problématiques urbaines.

De votre côté, que pensez-vous pouvoir apporter au projet ?

La DEPSEN peut contribuer aux travaux, expositions, débats et autres de la Halle aux sucres avec une approche opérationnelle. Comment passer du concept à la réalisation ? Comment traduire en orientations et aménagements spatiaux les théories urbaines autour du développement durable ? Il s'agit de confronter l'usage et la fonctionnalité des lieux et des espaces, la permanence des comportements de chacun avec les principes du développement durable. La DEPSEN devrait également être en capacité de s'emparer d'une problématique, d'un sujet et l'expérimenter sur le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque.

Quelles peuvent être les connexions possibles, entre une « direction opérationnelle » d'une collectivité territoriale et un learning-center ?

Le learning-center est un centre de ressources au sein duquel la DEPSEN peut à la fois puiser des axes de travail nouveaux découlant

des recherches universitaires, conforter et développer des partenariats, s'inscrire et participer à l'animation des réseaux de la Halle aux sucres et profiter pleinement des savoirs et savoir-faire de l'INSET, l'AGUR et de ses autres voisins. Le rapprochement des institutions aura l'avantage de coordonner les réflexions et de rendre possible des travaux communs. Le côté « opérationnel » de la DEPSEN pourra être matérialisé et exposé dans les locaux de la Halle aux sucres, cet outil étant un formidable lieu de concertation de l'agglomération.

La Halle aux sucres en 2025 ... Comment l'imaginez-vous ? Quelles pourraient être les problématiques qui y seraient alors traitées ?

En 2025, on peut imaginer la Halle aux sucres comme un bel espace collaboratif ouvert sur la ville résiliente, ouverture matérialisée par un renforcement de l'accessibilité, via une liaison douce avec la ville centre d'agglomération. Elle pourrait être un lieu de confrontation et d'imbrication – convergence des regards : culturels, industriels, environnementaux, urbains, sociaux... Sorte de melting pot, de foisonnement des cultures. Ce serait aussi un espace de rendez-vous réguliers, accessibles pour les habitants dans leur quotidien.

Que pensez-vous de la présence d'un institut du CNFPT dans la Halle aux sucres ? Quels apports ? (dans les deux sens)

La cohabitation physique entre la DEPSEN et l'INSET a l'avantage de co-construire des actions de formation au plus près des besoins des agents des collectivités territoriales, et ce qui est d'autant plus justifié que nos problématiques s'entrecroisent.

INTERVIEW

STÉPHANIE DEGRANDE**DIRECTRICE DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT,
SERVICE DE LA CUD**

La Direction de l'habitat et de l'aménagement met en œuvre de manière opérationnelle les opérations d'habitat et d'aménagement sur le territoire communautaire. Elle doit donc mettre en œuvre les opérations qui permettent de produire en quantité suffisante des logements de qualité sur l'agglomération (avec un objectif de production de 600 logements neufs par an), de veiller à la qualité des parcs de logements existants public et privé et de mener des opérations d'aménagements exemplaires pouvant lier logements, services, activités, en régie, en concédant une partie des tâches ou en montant des partenariats avec les investisseurs privés. La CUD consacre à ces opérations une moyenne de 20 à 25 millions d'euros par an (environ 1/4 de son budget d'investissement).

Quelles sont les ambitions de votre direction à rejoindre la Halle aux sucres ?

La Direction de l'habitat et de l'aménagement (DHA) est un des acteurs de la ville durable. Au travers des opérations de logement ou d'aménagement d'espaces publics qu'elle met en œuvre, elle essaie déjà de répondre à ces objectifs de mixité sociale, fonctionnelle, à la question de la nature en ville, de la performance énergétique des bâtiments, des nouveaux usages qui doivent en être faits suite à l'installation de techniques plus performantes mais aussi plus exigeantes. En rejoignant les équipes de l'AGUR et de l'INSET qui traitent aussi de ces questions, notre ambition est d'être plus performant et plus innovant dans ce domaine, en créant des synergies entre nos structures. Ces synergies existent déjà en partie. Nous travaillons très régulièrement avec l'AGUR, dans le cadre d'un programme de travail que nous discutons annuellement. Les habitudes de travail avec le CNFPT sont moins évidentes... mais le fait de partager le même lieu nous permettra de les créer.

De votre côté, que pensez-vous pouvoir apporter au projet ? Quelles peuvent être les connexions possibles, entre une « direction opérationnelle » d'une collectivité territoriale et un learning-center ?

Il est toujours bon lorsqu'on veut présenter un concept ou une idée de pouvoir se raccrocher à des exemples ou à des réalisations concrètes. Mettre des directions opérationnelles au sein de la Halle aux sucres, c'est pouvoir sur un thème, faire appel à des réalisations concrètes, voir comment cette thématique particulière a pu être traitée « *en vrai* ».

La Halle aux sucres en 2025 ... Comment l'imaginez-vous ? Quelles pourraient être les problématiques qui y seraient alors traitées ?

A cet horizon là, j'imagine la Halle aux sucres au sein d'un nouveau quartier, directement connecté à la gare et profitant de la proximité des bassins qui sont un « plus » dans l'animation de la ville. Je l'imagine également comme un lieu ouvert et de débat, où les citoyens pourraient faire des propositions sur la manière dont ils vivent leur ville et où les services présents pourraient aussi communiquer vers le grand public.

Que pensez-vous de la présence d'un institut du CNFPT dans la Halle aux sucres ? Quels apports ? (dans les deux sens)

Le CNFPT est également un lieu où la ville durable se discute et se fait. La formation des fonctionnaires territoriaux et les échanges qui naissent lors de ces formations visent à améliorer nos pratiques, et ce tout au long de notre carrière. Le fait de pouvoir lors des formations, voir comment un sujet a été traité par une autre collectivité, nous permet souvent de traiter un sujet beaucoup plus vite et de manière plus efficace, en profitant du retour d'expériences des autres collectivités. La DHA espère également pouvoir communiquer sur les sujets sur lesquels elle est en « *pointe* » aussi bien dans le cadre des formations liés à la ville ou à l'habitat organisées par le CNFPT ou de manière plus large, vis à vis du public de la Halle aux sucres.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE URBAIN

Disponible sur 3 niveaux auxquels se rajoute le belvédère (R+5), l'exposition proposée dans le learning-center ville durable est un médium particulier puisqu'il s'agit de raconter, à des visiteurs différents et non à des lecteurs, une histoire qui est présentée en trois dimensions.

En effet, c'est en se déplaçant d'un espace à l'autre et, à l'intérieur d'une même salle, d'une unité de présentation à l'autre, que le visiteur « reconstruit » l'histoire que le learning-center a projeté de lui raconter ; et ce, dans un sens qui n'est pas univoque puisque chacun interprète à partir de son expérience, de ses connaissances, de son histoire propre et de ses centres d'intérêts.

Le parcours permettra de traverser trois thèmes principaux (les trois piliers du développement durable) :

1. La ville comme espace du « vivre ensemble » (1^{er} étage) ;
2. La ville comme écosystème ou comment préserver la nature dans cet espace artificiel (2^e étage) ;
3. La ville inscrite dans une économie globale (3^e étage).

Sur chaque thème, cinq différents regards à la fois complémentaires et apportant un éclairage différent sur le sujet se croiseront :

- une approche prospective qui permet d'envisager la problématique avec une vision tournée vers le futur : comment construire une ville durable ?
- une approche historique qui permet de mieux comprendre ce sur quoi la ville peut construire. Son histoire, les traces qu'il convient de bien connaître pour envisager le futur ;
- une approche mémorielle et sociale où des témoins, acteurs impliqués dans la réflexion sur le sujet, s'expriment, parfois ce sont de simples habitants ;
- une approche artistique puisque la place des artistes dans une vision futuriste et écoconstructive de la ville prend aujourd'hui une dimension de premier ordre. Les artistes s'expriment beaucoup à propos de la ville ;
- une approche globale qui permet d'ouvrir des fenêtres sur le monde et de partager des expériences communes ou divergentes avec d'autres villes du monde.

L'exposition de référence débute dès le forum au premier étage (accessible depuis l'entrée principale), par une maquette du territoire, évolutive, présentée en 3D. Ce premier espace présente également l'histoire de la Halle aux sucres

Une programmation d'expositions temporaires est mise en œuvre au 4^e étage.

À VOIR À DUNKERQUE

LEUGHENAER

(21 minutes)



La Tour du Leughenaer est une tour octogonale de 30 mètres de haut à Dunkerque. Érigée vers 1450, cette tour est le monument le plus ancien de la ville. Elle a été édifée par Jacques Desfontaines, entourée au XVIII^e siècle d'une plate-forme de surveillance du port, puis rehaussée en 1814 pour y installer une lanterne de phare. Elle a conservé une grande partie de ses dispositifs techniques du XIX^e siècle. La Tour est classée Monument Historique en 1995. C'est bien après son édification qu'elle fut affublée du surnom de « Tour du menteur ». Elle fut baptisée ainsi suite à l'échouage, sur les bancs de sable de la rade, de nombreux bateaux pourtant guidés par les signaux émis de son sommet. Au fil des ans, la légende des « naufrageurs » prit forme : les Dunkerquois auraient envoyé de faux signaux afin d'échouer volontairement les embarcations pour les piller. En réalité, si certains navires n'atteignaient jamais le port, c'était surtout à cause du chenal d'accès trop sinueux. Non visitable.

RECONSTRUCTION NIERMANS

(22 minutes)

Après cinq longues années de guerre et d'occupation allemande, Dunkerque offre le visage d'un vaste champ de ruines. Tout est à reconstruire. Sur 3 362 immeubles, 1 524 sont irrémédiablement détruits, 805 très endommagés et seulement 1 032 sont estimés habitables. La population, évacuée en octobre 1944, revient dès mai 1945. En 1946, 10 575 habitants ont retrouvé leur ville. Ils étaient 31 017 dix ans plus tôt. Niermans arrive à Dunkerque en 1946, en qualité

d'architecte en chef chargé de coordonner l'ensemble des réalisations des architectes de la reconstruction.

À ses yeux, une cité détruite offrait la possibilité de repenser entièrement la ville. Jean Niermans peut se révéler sur deux sites : les îlots Sainte-Barbe et Carnot, situés sur les terrains militaires de l'ancienne caserne Jean Bart pour le premier et Guillemot pour le second. Ici, plus question d'affronter la volonté des anciens propriétaires de parcelles des autres îlots : ils n'existent pas. Cet ensemble de « composition monumentale » rassemble des ISAI (Immeubles sans attribution individuelle). Ils sont financés directement par l'État. Lorsque les logements sont achevés, ils sont proposés à des acquéreurs, en priorité aux sinistrés. Cette liberté permet à Niermans de réaliser ses idéaux : imposer les toits-terrasses (symbole du modernisme), laisser la lumière et l'air pénétrer dans les logements, agrémenter



les îlots d'espaces verdoyants autour desquels s'ordonnent les pièces de vie, malgré des contraintes architecturales imposées : hauteur limitée des immeubles, utilisation de la brique et du béton... Conçus dès 1946, la construction de ces immeubles est une réalité en 1948.

HÔTEL DE VILLE

(19 minutes)

L'Hôtel de ville actuel est loin d'être le premier qu'ait connu Dunkerque, il se dresse sur les ruines des précédents. En 1896, la ville prenant de l'importance, on décide de construire un Hôtel de ville plus grand ce qui entraînera plusieurs expropriations des habitations jouxtant l'ancien hôtel. Les magistrats de la ville confient la construction du nouvel édifice à un architecte lillois Louis-Marie Cordonnier

(ayant réalisé par exemple l'immeuble de la chambre de commerce et d'industrie de Lille). L'auteur choisit le style néo flamand, mélangeant brique et pierre. Le 30 mai 1897, la première brique est posée, et quatre années plus tard, le 17 septembre 1901, le président de la République Émile Loubet en compagnie du tsar Nicolas II de Russie, inaugure l'Hôtel



de ville de Dunkerque assez proche dans sa partie avant de ce que l'on connaît aujourd'hui. Bien sûr, l'Hôtel de ville subit les dommages qu'infligent deux guerres mondiales, particulièrement le 27 mai 1940, jour durant lequel un bombardement anéantit la charpente, la toiture et pour ainsi dire tout l'intérieur de l'Hôtel de ville. Seuls quelques murs restent debout.

Au sortir de la guerre, la restauration de l'immeuble est confiée au fils de Louis-Marie Cordonnier. Celui-ci reconstruit la mairie quasiment à l'identique de celle d'avant-guerre, simplifiant les façades et la toiture. Le 15 octobre 1955, l'Hôtel de ville est inauguré par le président de la République René Coty, alors que l'on pense déjà à la construction de l'aile Nord (à droite par rapport à l'entrée de l'Hôtel de ville) pour agrandir la mairie. En 1974, dans le même objectif est construite l'aile sud (à gauche cette fois).

DUCHESSÉ ANNE

(11 minutes)

Construit en 1900, le Grossherzogin Elisabeth de pavillon allemand, suite à la capitulation de l'Allemagne est convoyé vers Brest au titre des dommages de guerre. Rebaptisé « Duchesse Anne », il est affecté au logement des sous-marinières jusqu'en août 1947. Puis, il fera office de colonie de vacances pour être en définitive, oublié dans le port de Brest. Ce



sont les Dunkerquois qui le sauveront de la casse. En 1981, le ministère de la Défense cède le voilier à la Ville de Dunkerque contre un franc symbolique. Après un nouveau carénage, le « Duchesse Anne » quitte Lorient le 4 septembre 1981 avec le soutien de deux remorqueurs. Vingt ans plus tard, à force de ténacité, le trois-mâts carré, devient propriété de la communauté urbaine, et retrouve enfin son lustre d'antan, sur le Bassin du Commerce, face au Musée Portuaire dont il a enrichi les collections.

VILLAS MALOINES

(35 minutes)

L'histoire de la station balnéaire de Malo-les-Bains commence le 18 mars 1858 quand la ville de Dunkerque vend à Gaspard Malo les dunes dites de l'Est représentant une superficie de 641 hectares. Dans un premier temps, l'homme d'affaires cherche à rentabiliser son acquisition par diverses plantations, oyats, luzerne, pins et saules, mais cette entreprise est contrariée par les conditions climatiques locales. Après cet échec, la création en 1867 d'un



nouveau casino-hôtel offre des perspectives de développement prometteuses, notamment l'avènement d'une station balnéaire, et incite Malo à se lancer dans des opérations de lotissement. Mais les débuts sont difficiles, en particulier en raison du coup d'arrêt à la vente des terrains, occasionné par la guerre de 1870-71. En fait, l'urbanisation du front de mer ne s'accélère que dix ans plus tard.

Malo-les-Bains devient ainsi un lieu de villégiature très prisé par les classes aisées et les nouveaux propriétaires, qui disposent de gros moyens, font appel à des architectes réputés, Lillois pour la plupart. C'est ainsi que le front de mer devient une vitrine de l'architecture régionale.

PLAGES

(35 minutes)

À une heure de Lille, Malo-les-bains l'un des quartiers résidentiels de Dunkerque est réputé pour sa célèbre digue, lieu de balade des autochtones dès que le soleil pointe le bout de son nez. Elle est bordée de terrasses, de restaurants de fruits de mer et de glaciers qui font la joie de tous. Au plus près de la mer, de petites cabines de plage (9 m²) arborent leurs jolis décors sur le sable fin.

Ambiance balnéaire, confortablement installé dans votre transat, les vacances à la plage vous laisseront de nombreux souvenirs...jeux de ballon, cerf-volant, parties de cache-cache entre les kiosques pour les enfants, déjeuner en famille, bains de mer et promenade dans les dunes... Le luxe à votre portée !

JEAN BART

(20 minutes)

Né à Dunkerque le 21 octobre 1650, Jean Bart commence à naviguer dès l'âge de 12



ans. Il fait ses premières armes en mer dans l'escadre hollandaise commandée par Ruyter. À partir de 1672, il navigue en course pour le compte de la France et se révèle comme un virtuose du genre, accumulant plus de 50 prises entre 1674 et 1678.

L'exploit le plus célèbre du corsaire dunkerquois date de 1694 quand il s'empare aux dépens des Hollandais, au large de Texel, d'un énorme convoi de 130 navires chargés de blé. Cette prise, effectuée en période de disette, fait de Jean Bart un héros national et lui vaut ses lettres de noblesse. Chef d'escadre en avril 1697, il commande la Marine à Dunkerque où il meurt le 27 avril 1702 (pierre tombale dans l'église Saint-Eloi).

BEFFROIS

(20 minutes)



Les beffrois de Dunkerque sont classés au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO (Beffroi de l'Hôtel de ville et Beffroi de Saint-Eloi).

Tarifs et visites du beffroi Saint-Eloi : 3 euros pour les adultes.

Visites libres du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Saint-Eloi abrite également l'office de tourisme.

LAAC : LIEU D'ART ET D'ACTION CONTEMPORAINE

(30 minutes)

Au cœur d'un jardin de sculptures, le LAAC défie le ciel avec son architecture étonnante en céramique blanche. Il conserve une très riche collection d'art des années 1950-1980 : Karel Appel, Arman, César, Eugène Leroy, Alfred Manessier, Pierre Soulages, Andy Warhol, Peter Klasen...

À partir de 1,50 euro par personne.



Ouvert tous les jours sauf le lundi de 10 h à 12 h 15 et de 14 h à 18 h. Nocturne le 3^e jeudi du mois jusqu'à 20 h 30 d'avril à septembre.

FRAC

(25 minutes)

Basé à Dunkerque depuis 1996, le Frac Nord – Pas-de-Calais est l'un des seuls à bénéficier d'une dimension internationale exprimée aussi bien dans la richesse de sa collection, qui compte près de 1 500 œuvres contemporaines, que dans les actions et les collaborations qu'il mène depuis sa création. Joutant depuis novembre 2013 l'Atelier de Préfabrication n°2 (AP2), témoin des Chantiers Navals de France, le Frac Nord – Pas-de-Calais réaffirme sa volonté de développer et d'innover dans ses actions de médiation. Le public, au cœur du projet, participe de manière active : au travers de plateformes interactives d'échanges et d'écoute avec le public, le Frac devient un lieu privilégié de projets participatifs.

Du mercredi au Dimanche 12 h à 18 h.

Plein tarif : 4 euros.

BEAUX-ARTS

(21 minutes)

Riche d'un important ensemble de peinture flamande, hollandaise, française et italienne du XVI^e au XIX^e siècle, d'un fonds de plus de 10 000 spécimens d'histoire naturelle, de nombreuses pièces d'arts décoratifs et d'archéologie, dont une rare momie recouverte de feuilles d'or, de collections d'histoire locale et régionale et de plus de 3 000 objets venus de tous les continents, le musée des Beaux-Arts surprend par son éclectisme. Il propose des parcours inédits dans ses collections où se croisent art ancien et art contemporain, beaux-

arts et sciences, art occidental et objets extra-européens. Ceux-ci créent de surprenantes rencontres entre les œuvres et mettent en lumière leur spécificité, leur esthétique, les émotions qu'elles transmettent, les sujets qu'elles abordent.



Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h 15 et de 14 h à 18 h.
Billet commun MBA et LAAC, valable 7 jours.
Tarif plein : 4,50 euros.

MUSÉE PORTUAIRE

L'ancien entrepôt de tabac du XIX^e siècle, situé sur le quai de la Citadelle, accueille les collections du musée. Les visiteurs peuvent ainsi faire connaissance avec l'univers du port, à la fois dans sa dimension historique et contemporaine. Des corsaires aux pêcheurs à Islande, des dockers aux pilotes, de la goélette au porte-conteneurs : une Histoire, et des histoires à découvrir pour connaître le port.



Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12 h 45 et de 13 h 30 à 18 h.

À partir de 5 euros par personne.



Directeur de la publication :

François DELUGA, Président du CNFPT

Directrice de la rédaction :

Sylvie GUILLET, Directrice de l'INSET de Dunkerque

Rédacteur :

Michaël DEFRANCO

Maquette :

Studio graphique CNFPT

Edition :

Imprimerie CNFPT

Crédits photos :

CNFPT

Tirage : 3000 exemplaires



2015
OFFRE DE
FORMATION
WWW.CNFPT.FR



COORDONER LES TALENTS
ORGANISER LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSER



WIKITERRITORIAL

L'ESPACE D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE D'INFORMATION
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

www.cnfpt.fr
rubrique Nos services en ligne



MOBISTAGE

POUR FACILITER
VOS DÉPLACEMENTS
JUSQU'À NOS FORMATIONS



COORDONER LES TALENTS
ORGANISER LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSER